

Communiqué de presse

Grandson, le 10 septembre 2021

Dépôt des Echatelards à Grandson

Le nouveau projet est sur les rails

Le nouveau projet pour la décharge des Echatelards à Grandson (VD) est rendu public aujourd'hui. Il tient compte des remarques émises par la population, les communes et les organisations de protection de l'environnement concernées. Il prévoit notamment une réduction du trafic, de la surface exploitée et des volumes stockés, ainsi que des compensations écologiques supplémentaires.

Le projet de décharge aux Echatelards, à Grandson, est revu à la baisse. Le but : réduire au maximum l'impact écologique et les nuisances. Ainsi, la surface exploitée et les volumes stockés seront moins importants que dans le premier projet, qui avait suscité des oppositions en 2018. Ils passent respectivement de 56 hectares à 52, et de 5 800 000 m³ à 4 600 000 m³. Mais surtout, le trajet des camions transportant les matériaux a été modifié. Un trafic en boucle permet de réduire le nombre de passages près des habitations de plus de la moitié.

Des mesures en faveur de la biodiversité

Cette deuxième mouture contient également plus de mesures en faveur de la biodiversité, et un effort a été fait pour une meilleure intégration du dépôt dans le paysage. Une butte de limon pour accueillir les hirondelles de rivage et un nouveau ruisseau seront créés. Des haies et des bosquets seront plantés, des niches pierreuses seront aménagées.

Un bilan carbone favorable

Une étude récente commandée par Cand-Landi à un cabinet indépendant démontre que la nouvelle décharge permettra de limiter considérablement les émissions de CO₂. En effet, les matériaux arriveront en grande majorité par le rail, grâce aux voies ferrées de la Poissine, toutes proches. Le projet permet ainsi l'économie de plus de 947 tonnes de CO₂ par année ! Cette économie d'émissions de gaz à effet de serre correspond à l'équivalent d'environ 475 allers-retours Genève-New York en avion de ligne (rapport d'étude à disposition sur demande).

Un projet devenu indispensable

Les décharges suisses sont saturées. Il y a urgence ! Malgré l'augmentation du recyclage, une partie non valorisable des déchets doit continuer d'être mise en dépôt. Il faut donc trouver de nouveaux lieux pour déposer les scories (ce qui sort de l'usine d'incinération des déchets ménagers) et les matériaux issus des chantiers. C'est ce que prévoit le dépôt de matériaux minéraux des Echatelards, géré par Cand-Landi : une entreprise reconnue, expérimentée et locale. « L'entreprise est grandsonnoise depuis sa fondation en 1896 » rappelle Antoine Maillard, administrateur de Cand-Landi SA, « Moi-même, je suis né à Grandson et j'y ai toujours habité. Avec mes enfants, qui devraient reprendre l'entreprise, nous allons mettre tout en œuvre pour avoir une exploitation respectueuse de l'environnement, à l'écoute et dans le respect des gens de notre région ! »

Contact :

Antoine Maillard, administrateur de Cand-Landi SA, 079 212 43 77

Plus d'informations : www.lesechatelards.ch